B02 : Suivi du Butor étoilé (Botaurus stellaris) sur le Marais Audomarois

Contexte

Les populations du Butor étoilé (*Botaurus stellaris*) ou « Grand butor » sont en très forte régression dans toute l'Europe et en France suite à la perte ou à la modification des zones humides : drainage et dérangements humains ont joué et jouent toujours un rôle important dans ce déclin. Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale accueille la majorité de la dizaine de chanteurs recensés en Nord-Pas de Calais lui conférant une responsabilité vis-à-vis de la conservation de cette espèce. En effet, sur le territoire en période de reproduction, l'espèce est connue sur le marais audomarois, le marais de Guînes et occasionnellement sur le complexe marais de Slack/marais de Wissant-Tardinghen. Avec 3726 ha maillés de plus de 700km de voies d'eau, le marais audomarois est constitué d'une véritable mosaïque de paysages (fossés, étangs, cours d'eau ou encore zones maraîchères) où la nature a conservé une place importante avec de nombreuses espèces qui font l'objet de plans d'actions nationaux ou régionaux parmi lesquels figure le Butor étoilé. Depuis 2007, le syndicat mixte du Parc a mis en place un suivi sur la population de Butor étoilé avec pour objectif d'identifier le nombre de mâles chanteurs sur le marais audomarois. Ce dernier vise notamment à étudier les tendances d'évolution de la population et contribue à évaluer l'évolution de la qualité du marais.

Fiche mise à jour le ”26-10-2017” / Fiche révisée 3 fois

Méthodologie

La mise en place de ce suivi est menée à bien grâce à la mobilisation de nombreux observateurs notamment les agents du syndicat mixte du Parc, d'EDEN 62 mais aussi les bénévoles de la Ligue pour la Protection des Oiseaux du Pas-de-Calais. Le protocole standardisé depuis 2007 est basé sur un principe de triangulation : des points d'écoutes fixes sont répartis tous les 500 mètres quand la configuration du terrain le permet sur les différents secteurs du marais suivis. Les écoutes commencent début avril jusqu'à mi-juin avec une arrivée sur le site 1h avant le coucher du soleil.

Résultats

En 2015, le suivi Butor étoilé a fédéré pas moins de 18 observateurs répartis sur les 5 points d'observations. 4 sorties ont été réalisées sur les 4 prévues initialement cumulant 40 heures de suivis.

Le suivi 2015 a permis de contacter avec certitude la présence de 5 mâles chanteurs sur le marais audomarois. Hors RNN, 2 territoires semblent toujours se délimiter assez nettement, avec un mâle chantant du côté du Landsbrouck-Schoubrouck et un plus à l'ouest chantant du côté du Zuidbrouck.

On peut observer une augmentation du nombre de mâles chanteurs recensés sur le marais audomarois suite à la mise en œuvre du protocole standardisé et à l'élargissement de la zone prospectée. Ainsi, 1 à 5 chanteurs ont été inventoriés de 2007 à 2015. Le nombre de chanteurs présents sur la Réserve naturelle des étangs du Romelaëre a varié de 1 à 3 sur la même période.

En 2009, la région Nord-Pas de Calais comptait 4 mâles chanteurs (Source : Plan régional d'Actions 2011-2015), donnée

excluant les chanteurs du marais audomarois. Ces chiffres montrent toute l'importance du marais, représentant plus de 50% de la population régionale lors des 9 dernières années.
A l'échelle du territoire du Parc, 7 mâles chanteurs ont été recensés. En effet, en plus des 5 mâles chanteurs du marais Audomarois, un mâle chanteur a été contacté sur le marais de Guînes et un second dans le complexe marais de Slack/marais de Wissant-Tardinghem.

Interprétation

Le territoire couvert ne représente pas une grande surface, tout comme les sites propices à la présence du Butor, ce qui permet de considérer que les résultats obtenus annuellement permettent de rédiger un bilan précis de la réalité. Cependant, il est important de prendre en compte la forte variabilité dans les émissions sonores (fréquence et volume) de l'espèce pouvant expliquer la non détection de ces chanteurs.
Le marais audomarois, avec 3 à 5 mâles chanteurs selon les années, reste le bastion régional pour l'espèce. Le suivi mis en place depuis 2007 indique une certaine stabilité des effectifs de mâles chanteurs ces 8 dernières années.
Malgré une superficie importante, le marais présente une surface en roselière propice à la reproduction de l'espèce assez faible pouvant expliquer ces effectifs plutôt bas. On retrouve en effet les mâles chanteurs sur le secteur Est du marais où de nombreux casiers hydrauliques, avec des niveaux d'eaux satisfaisants, sont présents. Ils semblent en effet s'être adaptés aux roselières de faible surface mais aussi aux prairies hautes dominées par les joncs comme certaines prairies de la cuvette de Clairmarais.
Par ailleurs, la fluctuation d'observation de mâles chanteurs entre les différents sites favorables à l'espèce à l'échelle du territoire du Parc laisse envisager de possibles échanges, voire de déplacements de certains mâles d'une année sur l'autre pour leur reproduction.

Au vu de l'importance du territoire pour l'espèce, il semble donc important de continuer à sensibiliser les acteurs et usagers du marais, assurer la protection de l'ensemble des habitats naturels favorables à la reproduction du Butor et concourir au bon état de santé de sa population.
Le suivi Butor étoilé s'inscrit dans la durée et sera donc reconduit dans les prochaines années. Il permettra ainsi de continuer à surveiller l'évolution de la population de mâles chanteurs sur le marais.

En savoir plus

- MILLOT A. (2014) – Synthèse naturaliste du marais Audomarois, 2013 – Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. 53p.
- http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNA_Butor_etoile_2008-2012.pdf
- http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/PNA_Butor_etoile_brochure-2.pdf